

Commission pour former opposition contre le fermage d'un immeuble agricole

(Loi d'introduction de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole du 8 décembre 1986, [RSN 224.30](#))

(Nomination par arrêté du Conseil d'Etat du 15 décembre 2021)

Chieppa Vanessa, notaire, Le Locle, présidente :

Balmer Luc, agriculteur, Valangin ;

Gilbert Hirschy, agriculteur, Les Brenets ;

Humbert-Droz Damien, agriculteur, Corcelles ;

Lavanchy Olivier, viticulteur, Neuchâtel ;

Rohrbach Pierre-André, agriculteur, La Chaux-de-Fonds ;

Steffen Sonia, agricultrice, Lignièrès.